Publié le ID: 081-200002285-20230928-20230928_9-DE



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

BLANQUET Marguerite, **BONFANTI** Djamila, **COURVEILLE** Martine, SELAM Fatima, **LEYMARIE** Muriel, SOMEN Didier, SOURDIN Anne, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés: 9

AZAM Martine, BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, MILESI Marie, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline, **ROMIGUIER** Valérie, **SZCZEPANIAK** Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	9

Numéro: 28/09/2023-09

OBJET: ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAU

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que chaque année la collectivité octroie des chèques cadeaux de fin d'année aux agents.

Il propose d'attribuer des chèques cadeaux :

- de fin d'année aux agents du CIAS d'un montant de 100 euros,
- de Noël aux enfants (de 11 ans à 16 ans) des agents du CIAS d'un montant de 30 euros (les enfants de 0 à 10 ans bénéficieront des chèques cadeaux octroyés par la CNAS).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ATTRIBUE des chèques cadeaux :
- de fin d'année aux agents du CIAS d'un montant de 100 euros,
- de Noël aux enfants (de 11 ans à 16 ans) des agents du CIAS d'un montant de 30 euros (les enfants de 0 à 10 ans bénéficieront des chèques cadeaux octroyés par la CNAS).
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

County

ID: 081-200002285-20230928-20230928_9-DE

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme, Le Président, Didier SOMEN

CIAS

Centre Intercommunal d'Action sociale

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **1 3 OCT. 2023**

La secrétaire de séance Martine COURVEILLE